Conseil communal d'Ecublens

Préavis n° 2023/10

Réhabilitation du collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, secteur 14 Chemin des Esserts / route du Bois – Crédit de construction

Rapport de la commission ad hoc

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission *ad hoc* s'est réunie le 10 octobre 2023 à 18h30 au Centre technique communal des Esserts dans la composition suivante :

Présidente : Madame Taisia Terrettaz

Rapporteur : Monsieur Daniel Sage

Membres: Madame Anuta Pichon et Messieurs José Lourenço Jorge et Rexhep Shala

Madame Danièle Petoud, Conseillère municipale, Messieurs Michel Grandchamp, Chef de service des bâtiments Alexandre Muller, Responsable évacuation des eaux et Philippe Porquedu, Bureau d'ingénieurs hydrauliciens Ribi étaient présents lors de cette réunion. Nous les remercions pour la présentation du projet et pour toutes leurs réponses à nos questions.

En préambule, Madame Danièle Petoud nous fait une présentation du projet qui s'inscrit dans la série des travaux de réhabilitation du collecteur Mèbre-Sorge commencé en 2008. Comme pour les autres secteurs, ces travaux consistent à réaliser des chambres et à déposer un chemisage (gainage) à l'intérieur des tuyaux puis à percer les entrées d'eau avec un robot. L'épaisseur de la gaine en résine est de 10 à 15 mm, mais la capacité du tuyau reste suffisante. Cette technique supprime ainsi les joints et les raccords et limite donc les infiltrations.

Lors des sondages préliminaires, une galerie (une voûte de 3 m de haut sur 18 m de long) a été découverte. De façon surprenante, on ne comprend pas à quoi elle sert et elle n'est pas reportée dans les plans! Si bien qu'il a été décidé de la laisser en l'état mais en la comblant avec du sable.

Les travaux auront lieu au printemps 2024, toujours avec la même entreprise.

L'évacuation des eaux usées vers les stations d'épuration est un travail de long haleine. Il y a toujours des infiltrations d'eaux claires dans les eaux usées et pire des infiltration d'eaux usées dans les eaux claires. Il faut donc patiemment rechercher les sources de problèmes et entretenir le réseau. C'est le rôle du service d'évacuation des eaux d'Ecublens qui effectue continuellement des contrôles des propriétaires et des entreprises. Ecublens a terminé son réseau séparatif mais il faut toujours contrôler.

Questions

Question : Est-ce que le fond est affecté à l'intercommunale ou aux communes ?

Réponse : Le fonds est affecté à chaque commune ce qui est clairement visible à la lecture des budgets.

Question : Pourquoi des montants HT ?

Réponse : La TVA est récupérée par la commune car le fonds est alimenté par des factures aux consommateurs d'eau qui sont soumises à la TVA.

Question : Quelle est la qualité des eaux de Vidy ?

Réponse : Les eaux sont propres pour la baignade (excepté en cas de fortes pluies). Le rejet dans la baie de Vidy n'est pourtant pas optimal car elle est hors des grands courants du lac. La pollution du lac est principalement dû au dépôt au fond du lac.

Question : Où partent les eaux de ruissellement des routes ? Selon un récent rapport[1] de la Confédération, l'abrasion des pneus est la plus grande source de matières plastiques, en particulier de microplastiques, dans l'environnement. Les résultats calculés pour la Suisse indiquent que plus de 13'500 tonnes de résidus d'abrasion des pneus sont génères chaque année. L'usure des pneus et les routes représente jusqu'à 61% des microplastiques entrant dans le lac Léman. Où partent ces microplastiques générés sur le Tir-Fédéral?

Réponse : Les eaux de ruissellement de route ne sont pas récupérées dans les eaux usées, c'est seulement sur les nouvelles autoroutes.

Question : Pourquoi ne pas recourir au contrôle biologique par des organismes vivants?

Réponse : C'est le rôle du Canton d'effectuer ce type de contrôle, il le fait parfois mais il n'y a pas de contrôle biologique systématique.

Remarque

Un commissaire regrette que la rubrique sociale du développement durable soit « néant ». Il est suggéré de traiter cet aspect avant de lancer le projet, par exemple :

- Pour privilégier des fournisseurs, des sous-traitants qui offrent des bonnes conditions à leur employés, qui soient des entreprises formatrices et qui pratiquent une politique d'achat et responsable.
- Pour informer les habitants (et les écoles) de toute la chaine d'évacuation des eaux et sur le travail important effectué par la commune et l'intercommunal pour limiter l'impact environnemental des eaux usées.
- Pour faire prendre conscience de ce que nos stations ne peuvent pas traiter : déchets trop gros, déchets chimiques, médicaments, débordement en cas de pluie, …

[1] Rapport « Matières plastiques dans l'environnement » (PDF, 1 MB, 23.09.2022)
https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dechets/info-specialistes/politique-des-dechets-et-mesures/matieres-plastiques-environnement.html#-1892846316

Délibération

Après une courte délibération, la commission s'est prononcée à l'unanimité pour les conclusions du préavis n° 2023/10. Elle vous recommande, Mesdames et Messieurs les conseillers, d'accepter le préavis tel que présenté.

Ecublens, le 16 octobre 2023

La Présidente	Le Rapporteur
Taisia Terretaz	Daniel Sage